



Département de la
DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 04 avril 2019

2019-2-8

Lieu de réunion du Conseil :

Nanthiat

Date de la convocation et envoi de la note de synthèse :

26 mars 2019

Nombre de membres :

En exercice : 38

Présents : 34

Pouvoirs : 4

Président : Bernard VAURIAC**Etai(e)nt présent(e)s**

Mesdames : Thérèse CHASSAIN, Annick MAURUSSANE, Isabelle HYVOZ, Céline BAUDESSON, Lucienne LAUMOND, Michèle FAURE, Béatrice HAGEMAN, Bernadette LAGARDE, Nathalie GRANERI, Carmen GROS (suppléante de Dominique MARCETEAU),

Messieurs : Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Benoit MOUTON, Pascal MAZEAUD, Michel AUGÉIX, Philippe LACHAUD, René (Paul) CHEVAL, Jean-Claude JUGE, Philippe BANCHIERI, Patrick FLEURAT LESSARD, Raphaël CHIPEAUX, Jean-Patrick CHAUSSADAS, Philippe FRANCOIS, Jean-Marc BUISSON, Pierre-Yves COUTURIER, Michel REBIERE, Alain GARNAUD, Frédéric DESSOLAS (suppléant de Marc PASCUAL), Frédéric GIBEAU (suppléant de Claude BOST)

Absents et excusés : Dominique MARCETEAU, Céline DEQUANT, Nicola ROBERTS, Christiane DESPAGES, Gilbert CHABAUD, Marc PASCUAL, Claude BOST,

Pouvoirs : Céline DEQUANT donne pouvoir à Céline BAUDESSON – Nicola ROBERTS donne pouvoir à Nathalie GRANERI – Christiane DESPAGES donne pouvoir à Michèle FAURE – Gilbert CHABAUD donne pouvoir à Francis SEDAN –

M. Paul MEYNIER est désigné secrétaire de séance

Subvention au CIAS

Monsieur le Président rappelle au Conseil de Communauté les discussions engagées dans le cadre du Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Afin d'aider au fonctionnement de la structure, il est proposé de verser à la structure une subvention d'un montant de 120 000 € pour l'année 2019.

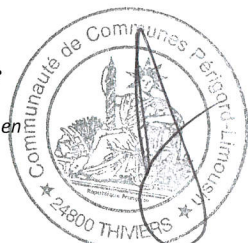
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

33 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions,

- ***DECIDE de verser une subvention de fonctionnement pour le CIAS Périgord-Limousin pour un montant de 120 000 € pour l'année 2019. Cette somme est inscrite au BP 2019 de la Collectivité.***

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC



Fait à Thiviers, le 05 avril 2019.
Le Président,

Bernard VAURIAC

